

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour :

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Pôle Médico-Technique – Service : Pharmacie à usage intérieur (PUI) – Unité : Médecine isotopique
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en médecine isotopique
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 1646
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV - TAHITI – PIRAE – TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le praticien hospitalier est le responsable de l'unité de médecine isotopique. Il prend en charge au quotidien les demandes d'examens spécialisés dans le domaine de la médecine nucléaire ainsi que les traitements à visée curative pour certaines pathologies, notamment l'IRAthérapie. Il organise, prend en charge les examens et analyse les résultats pour rendus aux médecins demandeurs
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Moyens informatiques et bureautiques ; - Logiciels informatiques de gestion des patients (AS400, ANATI) ; - Moyens généraux du service et spécifiques à la spécialité ; - Accès à la bibliothèque médicale.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponibilité importante ; - Pas d'astreintes.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la prise en charge des patients le diagnostic et la thérapie utilisant des radiopharmaceutiques. - Il s'agit des scintigraphies classiques pour tous les organes concernés, les examens de TEPScan, participe aux RCP et organise les traitements éligibles au médicaments radiopharmaceutiques, notamment l'IRAthérapie. Il participe à l'évolution du service en travaillant sur les projets innovants comme la mise en place de l'activité TEP au Gallium. Il peut mettre en œuvre des protocoles de recherche clinique.

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'encadrement des internes, externes et stagiaires ; - Assurer le management et la validation des activités de médecine nucléaire ; - Participer à la mise au point et validation de méthodes de diagnostic ou thérapeutiques à développer sur le CHPF ou innovantes ; - Participer éventuellement à différentes commissions institutionnelles. <p><i>*La liste des activités n'est pas limitative et le poste devra s'adapter à l'évolution générale du service, notamment lors de modification (réduction ou extension) de ses missions, la fiche de poste sera alors remise à jour.</i></p>
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PRATICIEN HOSPITALIER
16	<p>DIPLOMES REQUIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat de Docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine nucléaire ; - Diplôme équivalent permettant d'exercer sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Posséder des qualités professionnelles et humaines relatives à l'exercice médical dans sa spécialité,			X
	- Exécuter les actes d'imageries en lien avec l'utilisation de médicaments			X
	- Radiopharmaceutiques, apprécier les doses à injecter et définir les traitements utiles aux thérapies de certaines pathologies, notamment en IRAThérapie.		X	
	- Analyser et diagnostiquer les pathologies ou leur évolution sur les images produites par ces technologies.		X	
	- Être apte à organiser et animer une équipe : motiver, former, informer			X
	- Maîtriser les outils bureautiques			X
	- Maîtriser les logiciels métiers spécifiques			X
	- Savoir faire preuve d'intégrité éthique et respecter la déontologie		X	
	- Faire preuve de disponibilité		X	
	- Être apte à travailler en équipe ;			X
	- Maîtriser les techniques de management			X
	- Savoir faire preuve de polyvalence			X
	- Maîtriser la conduite de projet			X
	- Détenir et appliquer une méthodologie de l'analyse statistique			X
	- Connaissance de la réglementation relative à son domaine d'activité ou nécessaire à son exercice			X
	- Maitrise des procédures, directives, protocoles, et de leur mise en place dans l'établissement			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : 2 ans minimum dans un service hospitalier de médecine isotopique.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS400, ANATI.
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :